

Diplôme universitaire

Vin, Culture et Œnotourisme (Formation Ouverte A Distance)

REFERENCE : 002FCS15

Contrat de formation individuelle

PRESENTATION DE LA FORMATION

Année universitaire 2015-2016

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
<p style="text-align: center;">PÉDAGOGIE</p> <p style="text-align: center;">Responsable pédagogique</p> <p style="text-align: center;">Michèle GUILLOUX-BENATIER</p> <p style="text-align: center;">Institut Universitaire de la Vigne et du Vin</p>	<p style="text-align: center;">SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)</p> <p style="text-align: center;">Ingénieur de formation</p> <p style="text-align: center;">Laurent JAILLET / Tél : 03.80.39.51.95</p> <p style="text-align: center;">laurent.jaillet@u-bourgogne.fr</p> <p style="text-align: center;">Assistante de formation</p> <p style="text-align: center;">Valérie CROISET / Tél : 03.80.39.91.41</p> <p style="text-align: center;">valerie.croiset@u-bourgogne.fr</p>
OBJECTIFS	
<p>Ce Diplôme Universitaire a pour but de permettre aux stagiaires d'approfondir et de diversifier leurs connaissances sur la vigne et le vin, afin de mieux communiquer avec leur public et clientèle.</p> <p>Ce DU est placé sous l'égide de la Chaire Unesco « Culture et Traditions du Vin » portée par l'Université de Bourgogne, seule chaire au monde sur cette thématique pluridisciplinaire. L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs en Sciences humaines et sociales et en disciplines scientifiques diverses (viticulture, œnologie, ...) mais aussi de professionnels de la filière.</p> <p>L'enseignement proposé associe trois sessions de regroupement avec cours en salle et visites sur le terrain et un enseignement à distance par l'intermédiaire d'une plate-forme de e-learning (Moodle © 2.4). Il permet aux étudiants de mieux appréhender les multiples facettes de la culture vitivinicole.</p> <p>Les enseignements à distance consistent en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la consultation de documents écrits accessibles en version électronique (site web) ou/et en version téléchargeable ; - la consultation de documents audio-visuels accessibles ; - la participation au forum de la séquence animé par le tuteur ; - la préparation d'un travail collaboratif par module (unité d'enseignement) 	
PUBLIC	
<p>Ce diplôme s'adresse aux professionnels de la vigne et du vin, de la restauration, aux personnes travaillant dans le secteur de la communication, aux amateurs éclairés et à tous ceux qui veulent en connaître plus sur la réalité et l'imaginaire du vin. Il s'adresse tout particulièrement aux personnes désirant participer au développement de l'œnotourisme.</p> <p>L'enseignement à distance permet l'accès à ce diplôme aux étudiants éloignés géographiquement de Dijon et/ou n'ayant pas la disponibilité temporelle demandée par la formation présentielle.</p> <p>Cette formation est accessible aux salariés en Congé Individuel de Formation, en plan de formation ou à titre individuel. Elle peut également concerner le Compte Personnel de Formation (CPF)</p>	

PRE-REQUIS

La formation est ouverte aux titulaires au minimum du baccalauréat ou justifiant d'une expérience professionnelle ou personnelle pouvant donner lieu à une validation des acquis.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- ▶ Durée de la formation : 120h dont 6 jours (42h) de regroupement à Dijon (dont examens).
- ▶ Lieu de la formation : Institut Universitaire de la Vigne et du Vin – Jules Guyot
- ▶ Rythme de la formation : de mi-novembre 2015 à début juin 2016 avec trois sessions de regroupement (2 jours en novembre 2015, deux journées en janvier ou février et 2 jours en juin 2016) (cf calendrier).

Le rythme de formation est prévu sur la base de 14h de travail à distance par quinzaine (hors des temps de regroupement).

SELECTION PEDAGOGIQUE

Le dépôt de candidature est à effectuer auprès du secrétariat de l'Institut de la Vigne et du Vin « Jules Guyot » à partir du mois de mai.

Les documents attendus sont les suivants :

- un Curriculum Vitae
- une lettre de motivation librement rédigée
- la copie des diplômes obtenus

Ces documents sont à transmettre par mail à : valerie.croiset@u-bourgogne.fr

Avant tout dépôt de candidature, il est fortement conseillé de contacter Monsieur Jaillet, ou Madame Croiset, afin de déterminer au mieux votre parcours de formation.

L'admission est prononcée par une commission composée par l'équipe pédagogique intervenant dans la formation.

Si besoin est, un dossier de demande de validation des acquis est constitué pour être examiné par la Commission ad hoc.

Remarque : la démarche de Congé Individuel de Formation doit être engagée au moins 4 à 5 mois avant le début de la formation.

L'inscription administrative se fait au SEFCA.

COMPETENCES ACQUISES ET DEBOUCHES

Les compétences acquises permettent de renforcer le professionnalisme des :

- Journalistes du vin
- Guides touristiques du secteur viti-vinicole
- Responsables de production et de commercialisation des produits œnotouristiques
- Gérants de gîtes et chambres d'hôtes
- Restaurateurs
- Cavistes...

Compétences acquises à l'issue de la formation :

- ▶ Analyses et études de développement œnotouristique
- ▶ Initiation à la dégustation
- ▶ Connaissances pluriculturelles sur le vin (histoire, art, littérature, ...)
- ▶ Connaissances sur les techniques vitivinicoles actuelles
- ▶ Typologie et sociologie des consommateurs de vin